

*agglomération* Castres\_Mazamet

# Rapport d'activité **2012** Finances et organisation des services



<b>FINANCES</b> .....	<b>4</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL</b> .....	4
- Évolution des grands équilibres	
- Fonctionnement	
- Effort d'équipement	
- Dette	
<b>BUDGETS ANNEXES</b> .....	11
- Sites d'activité	
- Espace ressources	
- Immobilier d'entreprise	
- Transports Libellus	
- Piscines et patinoire	
- Déchets ménagers	
- Assainissement	
<b>BILAN</b> .....	15
<b>TRÉSORERIE</b> .....	16
<b>DONNÉES STATISTIQUES ET FINANCIÈRES</b> .....	17
<b>LEXIQUE FINANCIER ET BUDGÉTAIRE</b> .....	18
<b>POLITIQUES CONTRACTUALISÉES</b> .....	<b>19</b>
<b>FONDS DE CONCOURS</b> .....	<b>20</b>
<b>ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES</b> .....	<b>21</b>
<b>LES RESSOURCES HUMAINES</b> .....	21
- Organisation des services	
- Effectifs	
- Formation	
<b>SERVICES RESSOURCES</b> .....	24
- Les affaires administratives et juridiques et les marchés	
- La communication & marketing territorial	

## FINANCES

Afin d'offrir une lisibilité et un suivi de la gestion des équipements et des compétences, le budget de la Communauté d'agglomération comprend un budget principal : budget de missions et d'actions ainsi que de soutien aux budgets annexes, et 13 budgets annexes : budgets de gestion d'activités administratives ou industrielles et commerciales.

### Budget principal

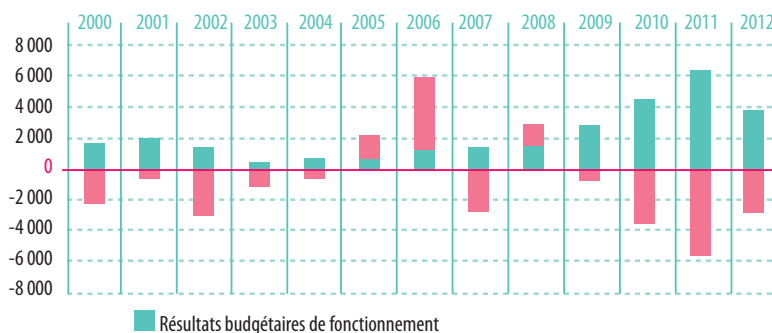
Le budget principal concentre les grandes priorités des compétences de la Communauté : développement économique, enseignement supérieur - recherche - innovation, infrastructures de communication.

#### Évolution des grands équilibres

Sur la période 2000-2012, les résultats budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des comptes administratifs ont évolué comme indiqué dans le tableau ci-contre. Ces résultats permettent de déterminer les ratios d'épargne et le mode de financement des investissements.

Il est à noter que pour la première fois en 2012, une partie de l'excédent de fonctionnement : 4,5 Millions d'euros (M€) est affectée au financement de l'investissement ; cette affectation matérialise l'autofinancement. Le résultat de fonctionnement après affectation s'élève donc à 3,7 M€.

Évolution des résultats par section en milliers d'euros



Section de fonctionnement En milliers d'€	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>31 549</b>	<b>33 823</b>	<b>33 792</b>	<b>34 253</b>	<b>36 026</b>	<b>36 581</b>
Fiscalité	16 659	17 974	19 230	19 668	20 823	21 872
Dotations	13 904	14 077	14 097	13 965	14 456	13 982
Autres	986	1 772	465	620	747	727
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>29 722</b>	<b>31 074</b>	<b>31 290</b>	<b>31 352</b>	<b>32 561</b>	<b>33 240</b>
Personnel	2 176	2 366	2 466	2 526	2 633	2 626
Subventions	6 558	7 295	6 809	7 642	7 906	7 950
Charges de gestion	1 565	1 727	1 981	1 716	1 880	1 627
Atténuations de charges	17 823	17 964	18 116	17 585	18 027	17 489
dont attribution compensation	15 923	15 913	15 913	15 297	15 297	14 763
dont dotation solidarité	1 900	2 051	2 167	2 256	2 256	2 256
Intérêts de la dette	1 222	1 327	1 311	1 258	1 267	1 321
Autres	378	395	607	625	848	2 227

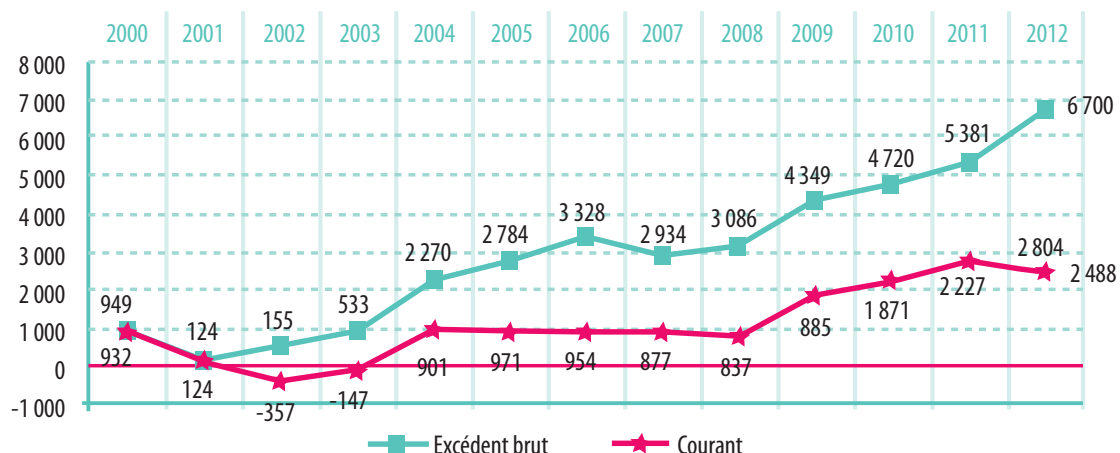
Ratios de gestion budgétaire en milliers d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Excédent de fonctionnement (1)</b>	<b>1 827</b>	<b>2 749</b>	<b>2 502</b>	<b>2 899</b>	<b>3 465</b>	<b>3 342</b>
Capital de la dette propre (2)	503	542	583	621	661	690
<b>Solde budgétaire (1-2=a)</b>	<b>1 324</b>	<b>2 207</b>	<b>1 919</b>	<b>2 278</b>	<b>2 804</b>	<b>2 652</b>
Section d'investissement en milliers d'€	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes d'investissement (b)	2 249	8 174	1 015	1 508	1 052	926
Dotations et participations	2 249	4 174	1 015	885	1 052	926
Emprunts réalisés	0	4 000	0	623	0	0
Dépenses d'investissement (c)	10 773	6 185	3 747	5 022	3 896	3 572
Variation du solde budgétaire (a+b-c)	- 7 200	4 196	- 813	- 1 236	- 41	+ 9
<b>Solde budgétaire</b>	<b>- 1 364</b>	<b>2 832</b>	<b>2 020</b>	<b>786</b>	<b>745</b>	<b>754</b>

L'exercice 2012, dans la continuité des budgets depuis 2004, poursuit dans la voie d'une amélioration des ratios de gestion permettant ainsi de contribuer au financement de l'investissement et de limiter le recours à l'emprunt.

Afin d'apprécier les résultats budgétaires, il convient de les rapprocher des soldes financiers.

Epargne de gestion	2007	2008	2009	2010	2011	2012
1- Produits courants	31 056	32 439	33 720	34 189	35 828	36 391
2- Charges courantes hors subv. d'équipements	28 122	29 352	29 372	29 469	30 447	29 692
<b>3-(1-2) Excédent brut courant</b>	<b>2 934</b>	<b>3 086</b>	<b>4 349</b>	<b>4 720</b>	<b>5 381</b>	<b>6 700</b>
4- Solde opérations exceptionnelles	- 372	- 370	- 499	- 643	- 648	- 2 312
<b>5-(3+4) Epargne de gestion</b>	<b>2 561</b>	<b>2 716</b>	<b>3 850</b>	<b>4 077</b>	<b>4 733</b>	<b>4 387</b>
6- Intérêts de la dette propre	1 221	1 290	1 396	1 229	1 268	1 209
<b>7- (5-6) Epargne brute</b>	<b>1 340</b>	<b>1 427</b>	<b>2 454</b>	<b>2 847</b>	<b>3 465</b>	<b>3 178</b>
8- Capital de la dette propre	503	542	583	621	661	690
<b>9- (7-8) Epargne nette</b>	<b>837</b>	<b>885</b>	<b>1 871</b>	<b>2 227</b>	<b>2 804</b>	<b>2 488</b>

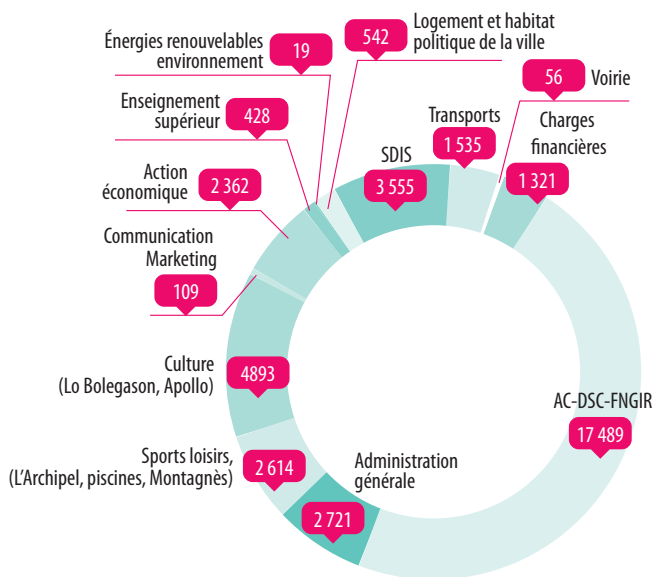
### Évolution de l'épargne nette



### Fonctionnement

En 2012, la Communauté a consacré 52,61 % de ses dépenses en des versements aux communes et 47,39 % des dépenses, soit 15,7 M€, aux charges d'exercice effectif de ses compétences ; ces charges sont en croissance de 7,3 % par rapport à 2011.

Ces charges directes se répartissent par activité de la manière suivante, les dépenses de personnel et des charges générales étant regroupées dans le poste administration générale.



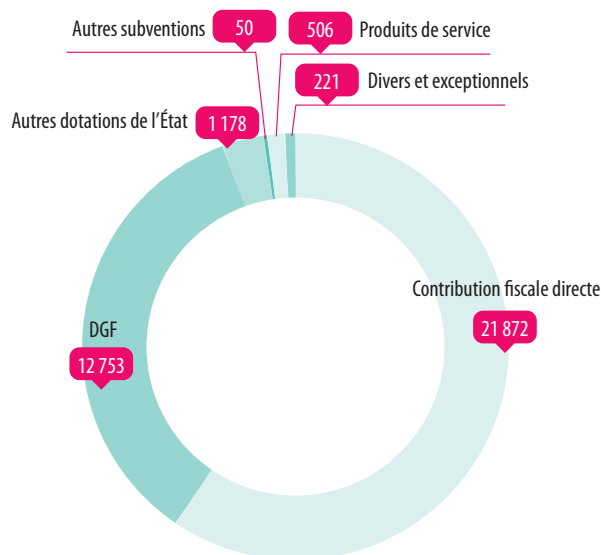
Pour faire face aux charges de ses compétences, les principales ressources de la Communauté d'agglomération proviennent désormais de produits fiscaux des ménages comme la taxe d'habitation

et la taxe foncière, et des entreprises à travers la contribution économique territoriale qui remplace la taxe professionnelle. S'y ajoute la Dotation globale de fonctionnement. En 2012,

ces ressources ont progressé de 5,04 % par rapport à 2011 : + 1 M€.

Le montant de la Dgf a été de 12,75 M€, en baisse de 0,53 % par rapport à la Dgf 2011.

### Recettes réelles de la section de fonctionnement



### Effort d'équipement

Le budget d'investissement de la Communauté pour le seul budget principal s'est élevé à 4 M€. Les principales opérations d'investissement sont identifiées dans le budget par le biais d'opérations budgétaires spécifiques pour un montant

total 2012 de 3 M€ qui ont pour l'essentiel concerné le développement et l'entretien programmé des zones d'activités.

En outre, la Communauté soutient des projets d'équipement portés par des tiers publics et privés (État,

établissements publics et communes, entreprises...), auxquels la Communauté d'agglomération verse des subventions d'équipement, soit 0,4 M€ pour l'exercice.

L'effort d'équipement de la Communauté d'agglomération s'apprécie par l'addition des dépenses directes d'investissement et des subventions d'équipement.

Effort d'équipement (milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
1- Subventions d'équipement	3 191	2 025	2 216	1 098	875	356
2- Dépenses directes d'investissement	7 583	4 082	1 314	3 868	3 022	3 210
<b>3- (1+2) Total</b>	<b>10 774</b>	<b>6 107</b>	<b>3 531</b>	<b>4 966</b>	<b>3 897</b>	<b>3 566</b>

Notons que les budgets annexes contribuent aussi à l'effort d'équipement (9 M€ pour 2012).

Le financement de l'équipement repose sur des subventions dont la plupart ont pour origine le contrat de plan État-Région, la convention territoriale d'agglomération 2008-2013 et le contrat Atouts Tarn, ainsi que sur le Fonds de compensation de la Tva et le recours à l'emprunt.

Financement de l'équipement (milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CPER État-Région	367	76	168	-	-	223
Contrats d'agglo. & Atouts Tarn	591	433	545	-	371	370
Autres subventions	97	47	23	208	-	3
Sous total Subventions	1055	556	736	208	371	596
FCTVA	1 192	843	253	507	413	207
Emprunts	0	4 000	0	623	0	0
Autres	-	-	-	170	267	123
<b>Total des recettes (y.c. divers)</b>	<b>2 249</b>	<b>8 174</b>	<b>1 015</b>	<b>1 508</b>	<b>1 052</b>	<b>926</b>

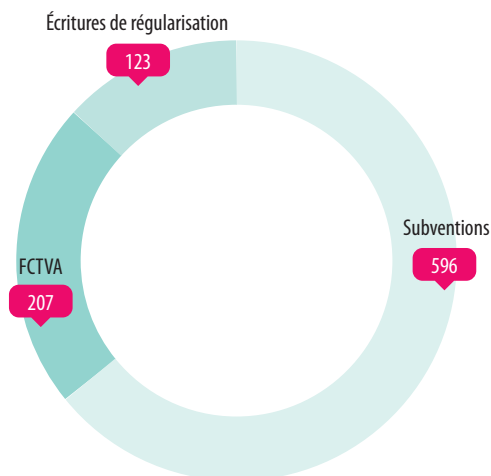


En 2012, le soutien financier des opérations communautaires a été recherché au travers de la convention territoriale d'agglomération et du contrat Atouts Tarn, les opérations programmées au contrat de plan État-Région ayant été réalisées

sur les exercices antérieurs. Les dépenses réalisées en section d'investissement correspondent au cumul des dépenses d'équipement et aux charges de remboursement du capital de la dette pour un total de plus de 4,3 M€.

Afin d'apprécier l'ensemble des dépenses d'équipement de la Communauté d'agglomération, il convient d'ajouter aux 3,5 M€ de dépenses d'investissement du budget principal, les 9 M€ comptabilisés dans le cadre des budgets annexes (voir infra).

### **Recettes réelles d'investissement : 926 milliers d'euros**



### **Dette**

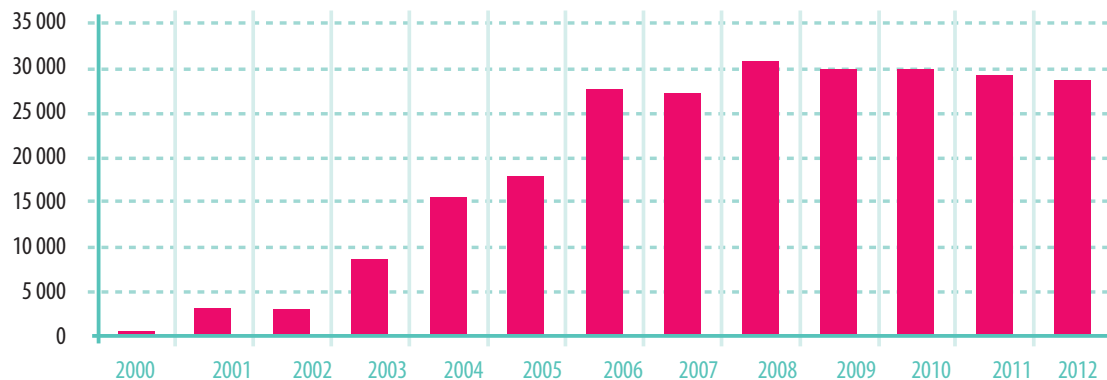
Afin de financer les projets structurants, le financement à travers l'emprunt a été choisi au cours des premières années de fonctionnement de la Communauté d'agglomération. D'autre part,

certains emprunts des communes ont été transférés à la Communauté d'agglomération à l'occasion des transferts de charges inhérents aux prises de compétences. Depuis 2008 l'encours de la dette

a baissé ; plus particulièrement en 2011 et 2012. Cette dette est essentiellement (pour 93 %) à taux fixe.

Dettes du budget (en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Capital restant du net au 1/01	27 332	26 829	30 287	29 704	29 707	29 046
Capital remboursé	503	542	583	620	661	690
Capital emprunté	0	4 000	0	623	0	0
Capital au 31/12 de l'année	26 829	30 287	29 704	29 707	29 046	28 356
Intégration ou sortie de Dette	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>26 829</b>	<b>30 287</b>	<b>29 704</b>	<b>29 707</b>	<b>29 046</b>	<b>28 356</b>

**Dettes en capital au 31/12 en milliers d'euros**



## Budgets annexes

### Sites d'activité

Outre les crédits affectés à l'entretien et à la réhabilitation des zones d'activité dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement dans les zones d'activité,

7 budgets annexes ont été créés pour identifier les opérations d'aménagement en cours faisant l'objet d'une comptabilisation de stock.

Par budget, les montants d'investissement réalisés en 2012 sont présentés dans le tableau suivant.

Budgets	En millions d'euros
Zac du Causse : trois secteurs (Castres-Labruguière)	0,8
Zone du Thoré (Mazamet-Aussillon)	2
Zone de l'Ecosite (Labruguière)	-
Zone de Galinrey (Aiguefonde)	-
Lotissement de Molière Basse	0,6
Lotissement Chartreuse	-
Lotissement UZCH	1,1
<b>Total</b>	<b>4,5</b>

### Espace Ressources

Ouvert en 1999 dans l'ancienne bergerie du château du Causse réhabilitée à cet effet, l'Espace Ressources abrite le siège de la Communauté d'agglomération mais est aussi un centre d'affaires, avec des salles louées pour des réunions et des petits colloques, ainsi que

des bureaux et locaux techniques proposés à la location pour des organismes de développement économique. Ce budget identifie les charges d'exploitation de l'immeuble qui est donc occupé, pour partie par des tiers en location, et pour partie par les services de la Communauté

d'agglomération ; ces dépenses sont compensées par une participation du budget principal à hauteur de 0,2 M€. Le budget présente ainsi un résultat d'exploitation et une section d'investissement excédentaires.

Espace Ressources (en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat d'exploitation reporté	0	+ 3	+ 28	+ 32	+ 51	+ 56

Au 31 décembre 2012, la dette du budget Espace Ressources s'élève à 0,1 M€.

## Immobilier d'entreprises

Ce budget, qui regroupe l'ensemble des immeubles construits et gérés par la Communauté d'agglomération en location simple sous forme d'hôtel tertiaire ou pépinière a, en 2012, généré un

chiffre d'affaires d'environ 0,4 M€ et bénéficié d'une subvention d'équilibre du budget principal de 0,3 M€. En 2012, l'investissement de l'ordre de 0,7 M€ a été essentiellement consacré à la réalisation d'un second

hôtel d'entreprises : L'Arobase 2. Le budget présente un résultat d'exploitation excédentaire et une section d'investissement déficitaire. Au 31 décembre 2012, la dette du budget ICIC s'élève à 4,2 M€.

Immobilier d'entreprise (en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Solde d'exploitation reporté	+ 119	+ 123	+ 129	+ 129	+ 379	+ 364
Affectation à l'investissement	0	0	0	0	0	- 233
Résultat d'exploitation reporté après affectation	+119	+123	+ 129	+ 129	+ 379	+ 131

## Transports Libellus

Les transports urbains Libellus et Mobi-Libellus offrent aux usagers leurs services gratuits sur le pôle castrais et sur le pôle mazamétain. Depuis la rentrée 2012, la Communauté d'agglomération

exploite les transports scolaires dans son périmètre, suite à la non reconduction de la convention de subdélégation avec le Conseil général. Les dépenses afférentes sont inscrites au budget annexe transport.

Le financement de ce budget est assuré par le produit du Versement transport et par une participation du budget principal, à hauteur de 1,1 M€ en 2012.

en milliers d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Versement transport	2 711	2 795	2 821	2 971	3 011	3 050
Participation du budget principal	0	0	152	182	445	1 139

En 2012, l'investissement de l'ordre 0,9 M€ a été affecté à l'acquisition de 3 nouveaux bus, dans le cadre du programme

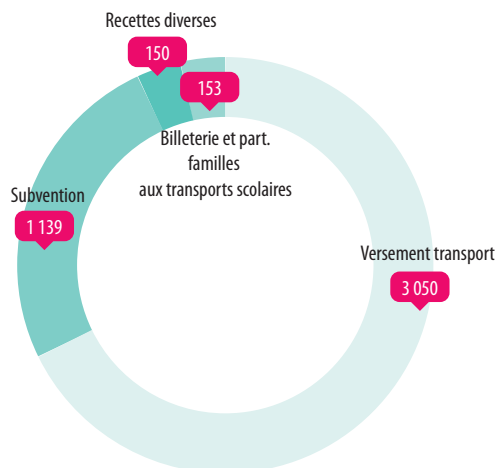
pluriannuel d'investissement pour le renouvellement de la flotte. Le résultat de fonctionnement 2012 demeure excédentaire ; une part

est affectée au financement de l'investissement.

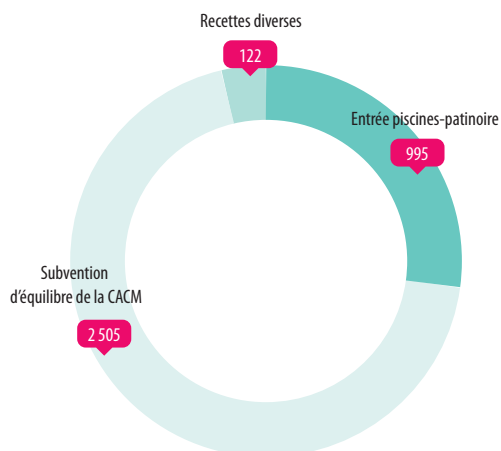
Régie Libellus (en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Solde d'exploitation reporté	+ 519	+ 581	+ 797	+ 1 256	+ 1 187	+ 773
Affectation à l'investissement	0	- 151	- 6	- 127	- 565	- 59
Résultat d'exploitation reporté	+ 519	+ 430	+ 791	+ 1 129	+ 623	+ 714

Au 31 décembre 2012, la dette du budget Transport qui s'élève à 0,6 M€ est en réduction de 0,1 M€ par rapport à 2011.

### **Budget transports - Répartition des recettes réelles d'exploitation : 4 492 milliers d'euros**



### **Budget équipements aquatiques - Répartition des recettes de fonctionnement : 3 622 milliers d'euros**



### **Piscines et patinoire**

Ce service public administratif dispose d'un budget annexe identifiant les charges et les produits directs de la piscine-patinoire de L'Archipel ainsi que ceux des piscines de Mazamet et « Caneton » de Castres. Le budget principal a contribué à l'équilibre de ce budget à hauteur de 2,5 M€ en 2012. En 2012, le budget présente un investissement de l'ordre 0,6 M€ pour un résultat de fonctionnement excédentaire, avec un résultat global déficitaire.

Équipements aquatiques (en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat de fonctionnement	+ 316	+ 662	+264	+ 256	+ 532	+ 715
Affectation à l'investissement	0	- 596	- 116	0	0	- 305
Résultat de fonctionnement reporté	+ 316	+ 66	+148	+ 256	+ 532	+ 410

Au 31 décembre 2012, la dette du budget des équipements aquatiques s'élève à 7,3 M€.

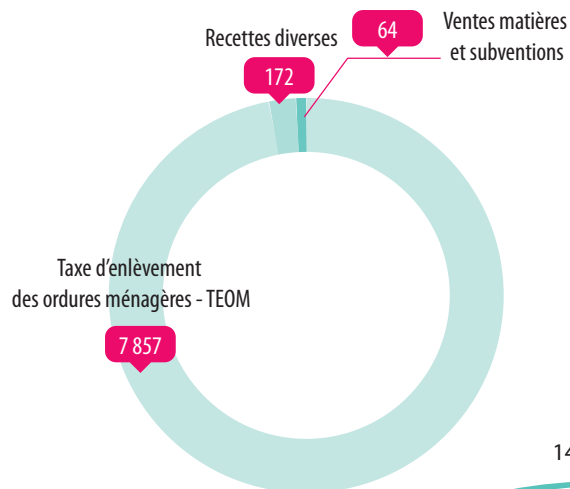
### Déchets ménagers

Ce service public administratif identifie les charges et les produits directs de collecte et du traitement des ordures ménagères pour l'ensemble des communes membres de la Communauté

d'agglomération. Le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est voté selon 17 zones de collecte. En 2011, le budget présente un investissement de l'ordre de 2,8 M€ pour un résultat de fonctionnement

excédentaire et un résultat global équilibré. Il est à noter que, pour près de 50 %, l'excédent de fonctionnement - soit 0,8 M€ - est affecté au financement d'une partie du déficit d'investissement.

Déchets ménagers en milliers d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat de fonctionnement	+ 727	+ 638	783	+ 848	+ 1 283	+ 1 494
Affectation à l'investissement	- 309	- 256	- 401	- 215	- 603	- 798
Résultat de fonctionnement reporté	+ 418	+ 382	+ 382	+ 633	+ 680	+ 696



### Budget déchets ménagers : répartition des recettes réelles de fonctionnement (8 093 milliers d'euros)

Au 31 décembre 2012, la dette du budget déchets ménagers, qui s'élève à 2,5 M€, est en augmentation de 1,5 M€ par rapport à 2011.

## Assainissement

Ce budget comptabilise le coût de fonctionnement de la station d'épuration par lagunage aéré située près de la Zac du Causse.

Le budget a présenté un résultat globalement équilibré, la section de fonctionnement finançant une partie du déficit d'investissement.

Assainissement (en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat de fonctionnement	+ 78	+ 113	+ 93	+ 104	+ 143	+ 244
Affectation à l'investissement	-	-	-	- 38	- 16	- 83
Résultat de fonctionnement reporté	+ 78	+ 113	+ 93	+ 66	+ 127	+ 161

Au 31 décembre 2012, la dette du budget assainissement s'élève à 0,3 M€.

## Bilan

La transformation du district en Communauté d'agglomération et le développement des compétences ont donné lieu à des intégrations successives dans la comptabilité communautaire d'éléments d'actif

(immobilisations) et de passif (emprunts).  
Le patrimoine communautaire comprend les matériels, terrains et équipements nécessaires à l'exercice de ses compétences.

Les variations du montant de l'actif proviennent des subventions d'équipement versés à des tiers et immobilisées, et des travaux sur les équipements communautaires : sites d'activité, équipements, voirie.

Actif net au 31 décembre en millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total consolidé</b>	<b>111,7</b>	<b>117,1</b>	<b>125,2</b>	<b>134,4</b>	<b>140,9</b>	<b>152,3</b>

L'essentiel des mouvements au passif concerne les mouvements de la dette. L'évolution du stock de la dette dépend des besoins de financement de la Communauté d'agglomération dans le cadre d'une gestion optimale de sa trésorerie.

Capital restant dû au 31 décembre en millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total consolidé</b>	<b>36,0</b>	<b>38,7</b>	<b>37,7</b>	<b>39,5</b>	<b>39,1</b>	<b>47,1</b>

## Trésorerie

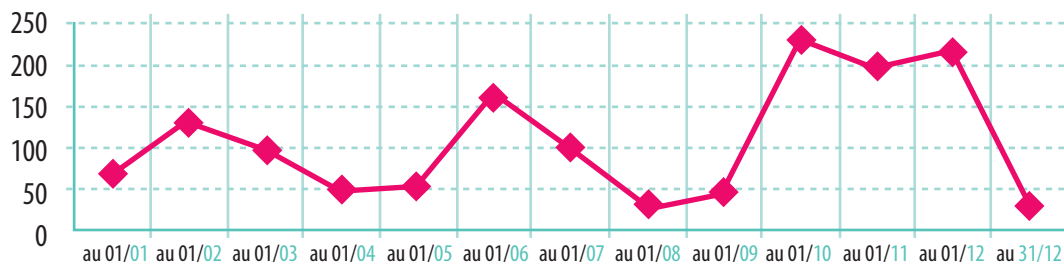
L'encours de trésorerie a varié de manière importante depuis 2000 tout en restant à un niveau élevé

jusqu'en 2008. Depuis 2009, le niveau de trésorerie a diminué du fait de la faible mobilisation de l'emprunt, et le recours à la ligne

de trésorerie a été nécessaire, avec la mise en œuvre de la gestion de trésorerie zéro.

Trésorerie en millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012
C/ 515 au 1 <sup>er</sup> janvier	6,7	1,6	1,1	0,1	0,02	0,07
C/ au 31 décembre	1,6	1,1	0,1	0,02	0,07	0,04

2012 - Évolution de la trésorerie en milliers d'euros





## Données statistiques et financières

Ratios de la loi de l'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992

Ratios de niveau (en euros par habitant) relatifs au budget principal			
1	<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b> <i>Population</i>	396,52 €	Mesures du service rendu
2	<b>Produits des impositions directes</b> <i>Population</i>	258,072 €	Mesures de l'importance des recettes émanant du contribuable communautaire
3	<b>Recettes réelles de fonctionnement</b> <i>Population</i>	436,39 €	Mesures des moyens financiers récurrents
4	<b>Dépenses d'équipement brut</b> <i>Population</i>	42,53 €	Mesure l'effort d'équipement
5	<b>Encours de la dette au 31/12</b> <i>Population</i>	338,26 €	Mesure de l'endettement
6	<b>Dotation Globale de Fonctionnement</b> <i>Population</i>	152,14 €	Mesure de la principale dotation de l'État versée aux communautés d'agglomération
Ratios de structure relatifs au budget principal			
7	<b>Dépenses de personnel</b> <i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	7,89 %	Mesure relative des charges de personnel
8	<b>Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital</b> <i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	92,75 %	Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'auto-financement
9	<b>Dépenses d'équipement brut</b> <i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	9,74 %	Mesure le poids relatif de l'investissement au sein du budget
10	<b>Encours de la dette</b> <i>Recettes réelles de fonctionnement</i>	77,51 %	Mesure de l'endettement

## Lexique financier et budgétaire

### • Compte administratif

Le Compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'assemblée délibérante (*Budget Primitif + Décisions Modificatives*), les opérations réalisées au cours de l'exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

### • Compte de gestion

Le Compte de gestion est le document dans lequel le comptable de la Communauté d'agglomération (*receveur*) présente l'ensemble des opérations comptables auxquelles il a procédé durant le dernier exercice clos.

### • Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget enregistre les opérations courantes telles que les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération (*dépenses de personnel, frais de gestion, frais financiers...*).

Pour les budgets annexes, la section de fonctionnement comprend les charges relatives à l'enlèvement des ordures ménagères, à la gestion du service public de transport en commun, à la gestion de la piscine – patinoire, à l'exploitation de bâtiments industriels propriété de la Communauté d'agglomération.

### • Section d'investissement

La section d'investissement du budget retrace les opérations relatives au patrimoine de la Communauté d'agglomération (*détenu en propre ou mis à disposition par les Communes*) ou en direction de tiers. Ces opérations concernent notamment les biens mobiliers, immobiliers détenus par la Communauté d'agglomération (*travaux dans les zones d'activité...*), ses créances et ses dettes (*remboursement en capital de la dette, souscription d'emprunt*) ou les subventions d'équipement versées à des tiers.

### • Opérations réelles (dépenses / recettes) - Opérations d'ordre (dépenses / recettes)

Les opérations budgétaires sont composées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre. Ces dernières correspondent à des jeux d'écritures n'impliquant ni encaissement ni décaissement. L'analyse du Compte administratif se base donc sur des flux réels.

### • Épargne brute

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent contribue aux besoins de financement de la section d'investissement. L'épargne brute mesure donc la capacité de la Communauté d'agglomération à rembourser sa dette et à autofinancer une partie de ses investissements. Cette notion peut être rapprochée de celle de capacité d'autofinancement.

### • Épargne nette

L'épargne nette est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle correspond donc à l'excédent des recettes de fonctionnement qui sert à financer les dépenses d'investissement.

### • Encours de dette ou capital restant dû

Il s'agit du stock de dette détenu à un moment donné : l'encours au 31 décembre est égal à l'encours constaté au 1<sup>er</sup> janvier, diminué des remboursements d'emprunt et augmenté des emprunts contractés durant l'exercice.

### • Lignes de trésorerie

Il s'agit de crédits de trésorerie à court terme qui ont une durée de vie inférieure à l'année et sont comptabilisés hors budget. Ces outils financiers sont utilisés par les collectivités dans le cadre de leur gestion de trésorerie.

## POLITIQUES CONTRACTUALISÉES

Le programme d'actions 2012 de la convention territoriale de Castres-Mazamet complète les actions engagées depuis 2008 ; plus étoffée que les programmations précédentes, celle de 2012 a eu pour objectif, dans le contexte de crise, de soutenir le développement économique et de renforcer l'attractivité du territoire par des équipements publics et services de qualité.

On dénombre en effet 10 opérations engagées représentant un montant total de 14 M€, pour lesquelles des subventions ont été attribuées à hauteur de 1,1 M€

La convention impose un minimum de 60 % de projets à vocation communautaire : ils représentent en fait 86 % du montant total des opérations programmées, pour 14 % d'opérations à maîtrise d'ouvrage communale.

Un important projet structurant

à vocation communautaire a été présenté en 2012 : la construction d'un nouveau centre aquatique à Mazamet. Le projet d'économie sociale et solidaire Mundo Castres - Les ateliers, porté par la société Etic a également été proposé à la programmation<sup>1</sup>.

Les projets à maîtrise d'ouvrage communale concernent la requalification d'un site d'activité, mais également les équipements et services au public. Parmi les projets : la réhabilitation de la friche Cormouls à Pont de l'Arn, l'extension de l'hôtel de ville d'Aussillon, l'aménagement de la traversée de Valdurenque, ainsi que plusieurs projets contribuant à la préservation du patrimoine (façades de l'église et toiture du moulin à Boissezon, passerelle piétonne à Caucalières...).

A ce jour, les participations de l'État,

de la Région et du Conseil général (celui-ci au titre du contrat Atouts Tarn), s'élèvent à environ 1,1M€. Aucune participation de l'Union européenne n'a été sollicitée, les projets présentés ne pouvant prétendre à un cofinancement au regard des critères d'intervention. En 2012, la Communauté d'agglomération a également approuvé et soumis au Conseil général du Tarn le projet de contrat atouts Tarn pour la période 2012-2014, qui doit faire suite au précédent (2009-2011). Le projet de construction du centre aquatique à Mazamet figure dans la programmation de ce contrat.

**1. Au 15/07/2013, les demandes de financement relatives à chacun de ces projets étaient toujours à l'instruction pour ce qui concerne la Région et le Conseil général.**

Opérations	Coût € H.T.	Total aides pub.	Etat	%	Région	%	Conseil Général	%	Autres	%
AXE I : Compétitivité régionale	2 813 600	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
AXE II : Mutations économiques du bassin	436 076	8 625	0	0 %	0	0 %	8 625	2 %	0	0 %
AXE III : Attractivité et cohésion de l'agglomération	10 773 093	1 143 912	1 047 694	10 %	23 997	0 %	62 221	1 %	10 000	0 %
<b>TOTAL PROGRAMMATION 2012</b>	<b>14 022 769</b>	<b>1 152 537</b>	<b>1 047 694</b>	<b>7 %</b>	<b>23 997</b>	<b>0 %</b>	<b>70 846</b>	<b>1 %</b>	<b>10 000</b>	<b>0 %</b>

## FONDS DE CONCOURS

La Communauté d'agglomération intervenait déjà sous forme de concours pour contribuer au financement d'opérations communales, ne relevant pas directement de l'exercice ses compétences mais présentant par leur nature et leur objet à l'intérêt communautaire (voirie desservant un équipement intercommunal, travaux de génie civil nécessités par le déploiement de la fibre optique...); elle avait en outre adopté en 2009 un régime de fonds de concours en faveur des communes rurales.

Elle a été amenée en 2012 à préciser les principes généraux, le champ et les modalités de ses interventions ; elle

a ainsi approuvé un règlement et des fiches thématiques d'intervention, en recherchant la complémentarité avec les interventions des financeurs extérieurs et dans l'objectif d'atténuer les déséquilibres internes à l'agglomération entre communes urbaines et rurales.

Le règlement s'applique aux maîtres d'ouvrage publics ou privés, à l'exclusion des aides accordées aux organismes dans lesquels la Communauté d'agglomération est représentée de droit dans les instances dirigeantes.

Dans le cadre des compétences communautaires ont été définies en particulier les aides pour le développement économique,

l'aménagement de l'espace, la politique de la ville, et l'équilibre social de l'habitat, ainsi qu'un régime spécifique destiné à doter les communes de Boissezon, Caucalières, Le Rialet et Le Vintrou d'une capacité d'investissement ; ces aides ont un caractère incitatif, non rétroactif<sup>1</sup>, forfaitaire et non révisable, et sont allouées dans la limite des crédits inscrits au budget ; une convention avec chaque bénéficiaire fixe les modalités d'attribution et de versement.

Le montant des fonds de concours alloués en 2012 s'élève à 767 303,21€ et se répartit selon le tableau ci-contre<sup>2</sup>.

COMMUNES	Montant alloué	COMMUNES	Montant alloué
Aiguefonde	10 000,00	Navès	10 000,00
Aussillon	0,00	Noailhac	10 000,00
Boissezon	20 000,00	Payrin-augmontel	10 000,00
Castres	429 919,66	Pont de l'arn	10 000,00
Caucalières	20 000,00	Le Rialet	20 000,00
Labruguière	0,00	Saint-Amans Soult	54 149,95
Lagarrigue	10 000,00	Valdurenque	10 000,00
Mazamet	133 233,60	Le Vintrou	20 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>767 303,21</b>		

**1. La réalisation des opérations ne peut être commencée avant que la Communauté d'agglomération ait accusé réception de la demande d'aide ; le règlement approuvé en 2012 ne s'est pas appliqué aux opérations dont le début d'exécution aurait été antérieur au 1<sup>er</sup> janvier.**

**2. En 2013, le montant des fonds de concours alloués au 30 juin s'élèvera à 1 282 567,55 € (Aiguefonde 10 000 €, Aussillon 15 874,40 €, Boissezon 27 536,69 €, Castres 794 608,25 €, Caucalières 10 000 €, Lagarrigue 10 000 €, Mazamet 289 579,16 €, Navès 10000 €, Noailhac 10 000€, Payrin-Augmontel 49 218,03 €, Pont de l'Arn 15 751,03 €, Le Rialet 10 000 €, Saint-Amans Soult 10 000 €, Valdurenque 10 000 €, Le Vintrou 10 000 €.**

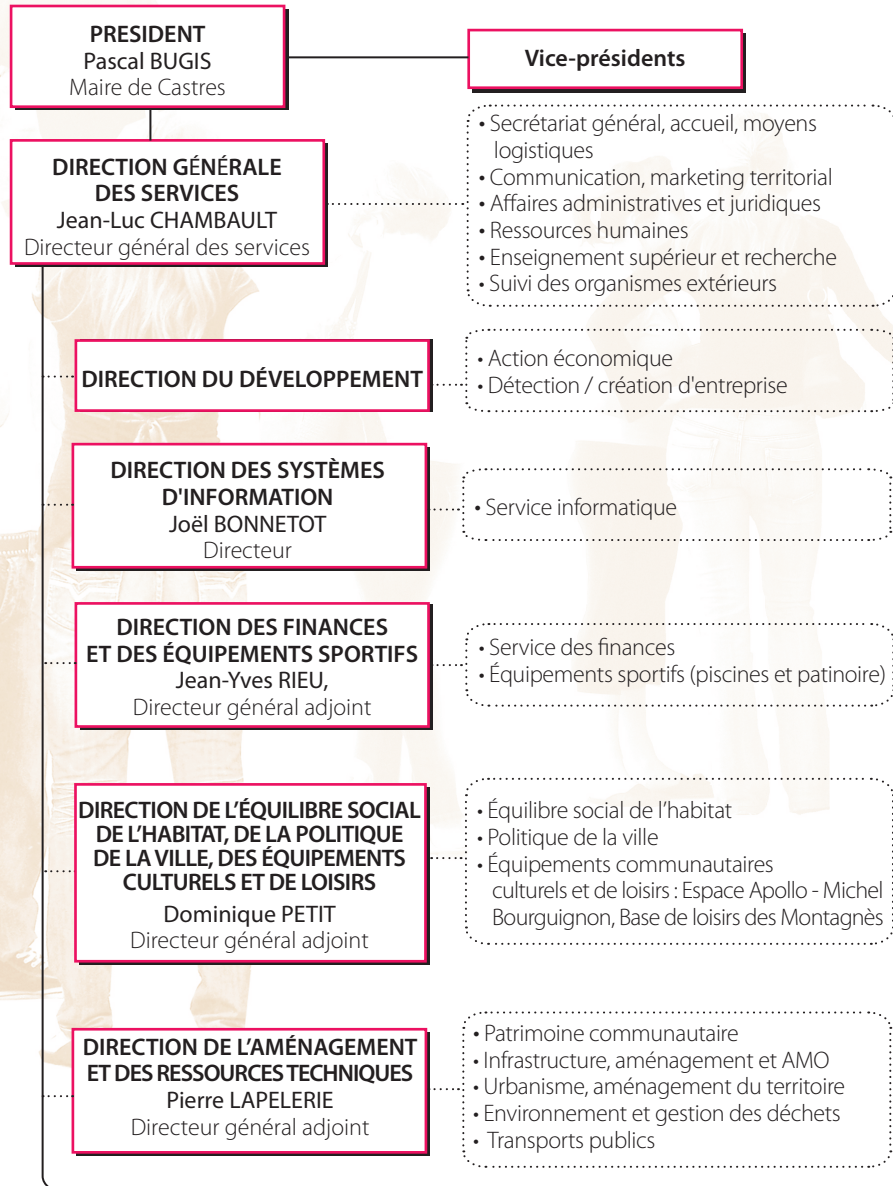
# ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES

## Les ressources humaines

Dans le contexte économique et social actuel, la Communauté d'Agglomération reçoit des demandes d'emploi toujours plus nombreuses ; elles ont été multipliées par 3 au cours des derniers mois : en effet, si 109 candidatures spontanées ont été reçues en 2012, on en dénombre 128 enregistrées de janvier à avril 2013. Il est systématiquement répondu à toutes les sollicitations écrites.

### Organisation des services

Depuis novembre 2012, l'organisation des services de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet est structurée autour de six directions suivant l'organigramme schématique ci-contre :



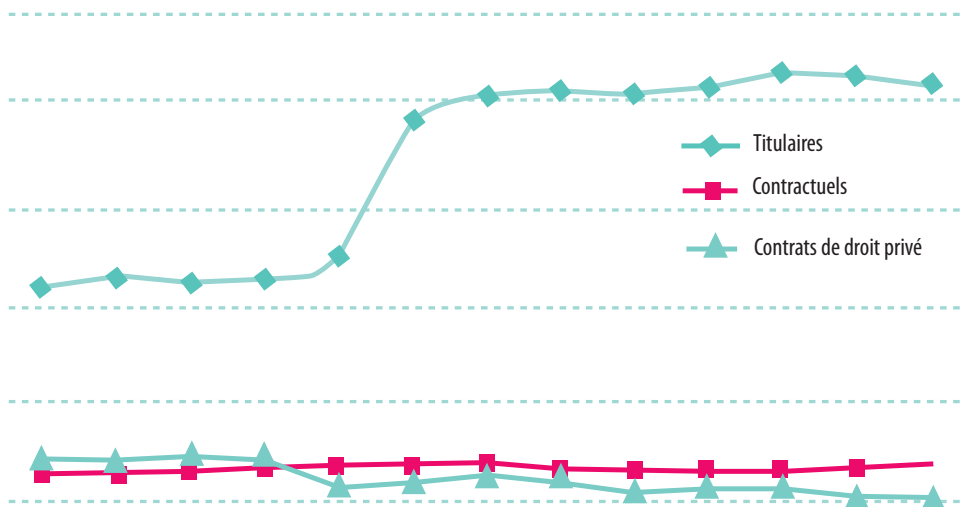
### Effectifs

Au 31 décembre 2012, les 233 agents permanents (214 titulaires, 18 contractuels, et 1 apprenti) de la Communauté d'agglomération étaient répartis dans les 6 directions comme suit : direction générale des services (19), direction du développement (7), direction des

systèmes d'information (3), direction des finances et des équipements sportifs (49), direction de l'habitat, de la politique de la ville et des équipements communautaires culturels et de loisirs (11), direction de l'aménagement et des ressources techniques (144).

S'ajoutent à ces effectifs les agents non titulaires remplaçants (61 agents au 31/12/2012) recrutés pour assurer le remplacement d'agents titulaires indisponibles (maladies ou accidents du travail) ou pour renforcer ponctuellement les services en cas de surcroît de travail.

### Évolution des effectifs permanents de 2000 à 2012



Les effectifs des agents permanents ont légèrement diminué en 2012. Cette baisse est due en partie aux départs à la retraite d'agents

titulaires, intervenus dans l'année, à la collecte des déchets et à la régie des transports Libellus. Le recours aux agents non titulaires

remplaçants augmente par rapport à l'année 2011, des renforts d'effectifs ayant été nécessaires pour assurer le bon fonctionnement

des services, notamment de la collecte des déchets ménagers et de L'Archipel. Afin de réduire l'absentéisme, la Communauté d'agglomération continue à mettre en œuvre des actions de formation pour la prévention de la santé sur le lieu de travail et l'amélioration des conditions du travail dans les services les plus exposés aux risques professionnels : collecte des déchets, transports urbains, piscines-patinoire, espaces verts...

A cet effet, un plan d'actions de prévention des risques professionnels a été présenté au comité hygiène sécurité du 24 janvier 2012, et mis en œuvre en 2012 pour améliorer la prévention, en particulier à la collecte des déchets, où la mécanisation de certaines tournées a commencé à être mise en place.

En 2012, le comité technique paritaire et le comité d'hygiène et de sécurité se sont réunis le 24 janvier et le 30 novembre.

### Formation

Le plan de formation a été élaboré pour 2012 afin de répondre aux besoins des services en matière de développement et d'acquisition de compétences des agents, et de prendre en compte, en fonction des possibilités existantes,

les demandes individuelles. Aux formations nécessaires ou réglementairement obligatoires en hygiène et sécurité, ainsi qu'aux formations visant à améliorer l'adaptation des agents à leur poste de travail ; à ce titre plusieurs formations ont été organisées

### Répartition des bénéficiaires d'actions de formation par axe et par direction

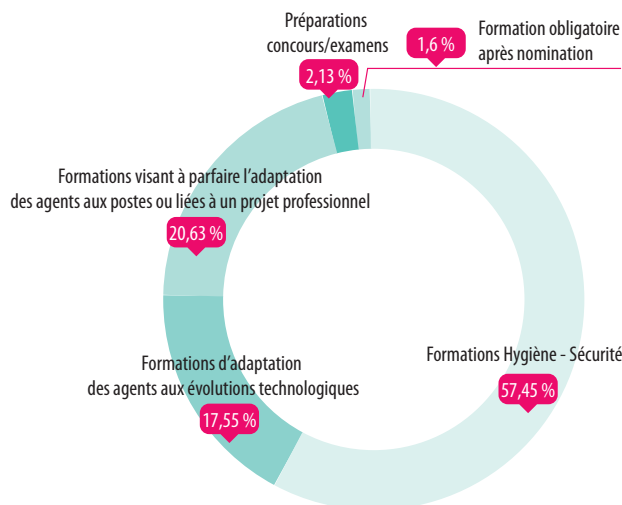
Axe de formation	Direction Générale et services rattachés	Direction des Finances et des Équipements sportifs	Direction de l'Équilibre social de l'habitat, de la politique de la ville, des Équipements communautaires culturels et de loisirs	Direction de l'Aménagement et des Ressources Techniques	Direction des Systèmes d'Information
Formations Hygiène-Sécurité	4	50	1	53	0
Formations d'adaptation des agents aux évolutions technologiques	10	9	0	12	2
Formations visant à parfaire l'adaptation des agents à leur poste ou liées à un projet professionnel	4	16	2	18	0
Préparation concours/examens	1	1	1	1	0
Formations d'intégration	1	0	0	2	0

en 2012 :

- formation "prévention et gestion de l'agressivité des usagers dans les piscines" pour les agents de L'Archipel en contact avec le public ;
- formations de sécurité obligatoires pour les conducteurs de véhicules de plus de 3,5 tonnes.

En 2012, 87 actions de formation (52 organisées par le Cnfpt ou le Cdg et 35 dispensées par des organismes extérieurs) ont été engagées pour 113 agents, soit 47 % de l'effectif de la Communauté d'agglomération.

### Répartition par axe de formation des agents formés en 2012



## Services ressources

### Les affaires administratives et juridiques et les marchés

En 2012, 106 marchés ont été conclus représentant au total près de 18 M€ dont 3 en groupement de commandes (1 M€), 36 pour des travaux (5 M€), 31 pour des fournitures (1 M€), et 36 pour des prestations de services ou intellectuelles (11 M€).

### Négociation

L'acte d'achat efficace se caractérise

par la recherche d'une adéquation de l'offre du vendeur aux besoins de l'acheteur. Dans le cadre des marchés passés par voie de procédure adaptée, la négociation doit permettre à l'acheteur de déterminer l'offre présentant le meilleur rapport qualité-prix, c'est-à-dire la meilleure offre susceptible d'être faite à ce moment, en fonction de ses besoins et des capacités économiques et techniques des entreprises.

Même si le pouvoir adjudicateur ne peut modifier substantiellement les conditions du marché telles qu'elles ont été définies pour le lancement de la procédure, il dispose d'une certaine marge de manœuvre. Il est ainsi possible de négocier sur le prix ou ses éléments (coût d'acquisition, de stockage, des accessoires...), la quantité (quantité nécessaire, fréquence des commandes...), la qualité, le délai ou les garanties de bonne exécution du marché



(pénalités, résiliation...).

En 2012, le montant des négociations menées sur divers marchés de la Communauté d'agglomération s'est élevé à près de 100 000 €.

### **Préoccupations environnementales**

Le code des marchés publics permet aux acheteurs d'imposer dans le cahier des charges des conditions d'exécution environnementales ; les préoccupations environnementales sont ainsi peu à peu intégrées dans le processus d'achat de la Communauté d'agglomération, en cohérence avec la charte de développement durable et les objectifs internes du plan climat énergie territorial.

Lors de la définition et de l'expression des besoins notamment, la collectivité, en se référant dans les documents de la consultation à des écolabels attribués par des organismes indépendants, a formulé des exigences en matière environnementale lors de la passation des marchés de location

et maintenance de photocopieurs multifonctions numériques connectés et de fourniture de papier blanc et couleur pour copieurs et imprimantes issu de forêts gérées durablement par exemple, tenant ainsi compte du cycle de vie et des impacts environnementaux des produits.

La possibilité de présenter des variantes peut également être un moyen efficace d'intégrer la protection de l'environnement au stade des spécifications techniques, sans que la collectivité ait nécessairement à spécifier de manière précise ses exigences en la matière. Ainsi est-il signifié aux entreprises que la collectivité est disposée à accueillir des offres répondant à certaines variantes plus écologiques, par exemple, sur la teneur en substances dangereuses.

### **La mutualisation : appui-ingénierie aux communes, systèmes d'information**

Dès son développement, la Communauté d'agglomération a mis en œuvre un soutien technique au profit des communes, en particulier avec le système

d'information géographique. Depuis 2009, c'est à travers la mise à disposition d'un technicien au profit en particulier des petites communes que s'est matérialisée cette aide technique.

Désormais, l'accroissement des besoins administratifs et techniques dans un cadre budgétaire contraint nécessite le recours à des services communs, principalement au travers de la recherche d'efficacité de services supports : informatique, ingénierie et soutien technique, mais aussi ingénierie de montage de projets et de dossiers de financement, comptabilité, gestion du personnel, marchés-achats...

En 2012, s'agissant de l'informatique, la Communauté d'agglomération a lancé un projet de mutualisation des systèmes d'information et a créé un poste de directeur pouvant être mis à disposition des communes qui le souhaitent, chargé de concevoir une offre de services permettant de répondre à leurs besoins, tout en lançant la réflexion préalable à l'élaboration d'un schéma directeur à l'échelle

de l'agglomération<sup>1</sup>; elle a en outre réalisé une étude concertée sur le développement des e-services, en coordination avec la Saem InterMédiaSud.

### La communication et le marketing territorial

Son potentiel industriel et de recherche privée avec une orientation « numérique et santé », les apports de la plateforme numérique et du pôle d'enseignement supérieur et de recherche, permettent à la Communauté d'agglomération des actions de marketing territorial et une politique de communication adaptées aptes à conforter son rôle de pôle d'équilibre régional.

La politique de communication de la Communauté d'agglomération répond à ces objectifs de positionnement et relaie les priorités de l'action intercommunale dans la communication des organismes partenaires : Castres-Mazamet Technopole<sup>CEEI</sup> pour le développement économique et le Syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le service communication organise également l'information sur les services de la Communauté et facilite l'accès des usagers à cette information, qu'il s'agisse des transports urbains, de la collecte des déchets, des équipements culturels et sportifs... Il s'adresse plus largement à la population de l'agglomération et, au-delà, à toutes les personnes ou groupes de personnes concernés par les actions découlant de la stratégie territoriale. Pour cela, le magazine d'information trimestriel « Pôles Sud » est édité en 44 000 exemplaires et est largement diffusé.

La communication en ligne est devenue un vecteur essentiel comme en atteste la fréquentation du site internet (158 205 internautes en 2012, soit 432 visiteurs/jour). Une web Tv permet la diffusion de vidéos, aussi bien sur des temps forts comme les vœux de l'agglomération que sur la rencontre « défi sur le campus » lors de la Semaine de l'étudiant...

L'accent est également mis sur l'événementiel tant pour le développement économique,

au travers du programme d'animations de la technopole, que pour l'enseignement supérieur, avec les salons étudiants et l'organisation de la Semaine de l'étudiant à l'échelle de l'agglomération.

Lors de l'édition 2012 de la foire de Castres, c'est un stand « éco-conçu » de 36 m<sup>2</sup> qui a présenté les actions de la collectivité.

Des guides sont édités et mis en ligne à l'attention des nouveaux arrivants et des touristes : un guide d'accueil touristique et un guide de l'hébergement et de la restauration réalisés en partenariat avec les offices de tourisme et diffusés dans les foires et salons ainsi qu'un guide des nouveaux arrivants utilisé par les entreprises et les organismes qui recrutent. A chaque rentrée, les étudiants de Castres-Mazamet reçoivent une clé Usb présentant l'offre de formations et un guide pratique.

---

**1. Le directeur a été recruté en février 2013, la mise en œuvre de la réflexion s'organisant autour d'un comité technique et d'un comité de pilotage des élus.**

## Répertoire des sigles

<b>CACM</b>	Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet
<b>CCD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDG</b>	Centre De Gestion
<b>CEEI</b>	Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation
<b>CNFPT</b>	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
<b>CPER</b>	Contrat de Projets État-Région
<b>DGF</b>	Dotation Globale de Fonctionnement
<b>FCTVA</b>	Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>ICIC</b>	Immobilier à Caractère Industriel et Commercial
<b>SCoT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SDIS</b>	Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours
<b>TEOM</b>	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>USB</b>	Universal Serial Bus
<b>ZAC</b>	Zone d'Aménagement Concerté



**agglomération** *Castres-Mazamet*